

Manche. Collision entre deux cargos

Un vraquier et un chimiquier sont entrés en collision, hier matin, dans la Manche, au large de Cherbourg. Les deux équipages sont sains et saufs. Il n'y aurait pas de pollution.

La collision s'est produite, hier, vers 3 heures du matin. La mer était modérément agitée, avec des creux de 2,50 mètres et des vents de nord-ouest d'environ 40 km/h. Un vraquier battant pavillon maltais, avec à son bord 26.000 tonnes de phosphates, et un chimiquier battant pavillon des Iles Marshall (situées au nord-est de l'Australie), qui transportait quant à lui 10.000 tonnes d'acide phosphorique, suivaient la même route quand le choc a eu lieu. Les deux navires se dirigeaient vers l'entrée du rail montant des Casquets (lire ci-dessous), à 92 km à l'ouest de Cherbourg.

Le chimiquier évacué

L'accident, qui s'est produit dans les eaux internationales, a nécessité l'évacuation des 22 membres d'équipage du chimiquier, tous « sains et saufs », selon la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Ils ont été traités pour des blessures mineures et conduits sur l'île anglo-normande de Guernsey: l'ECE, cargo à coque double mesurant 126 mètres, se rendait à Gand, en Belgique.

« A l'heure où je vous parle, il n'y a



● Présentant une gîte de 25 degrés sur bâbord à la suite du choc, le chimiquier maltais a été remorqué par l'Abeille Liberté (à droite) vers la baie de Seine. (Photo AFP)

pas eu de pollution constatée », a indiqué Yann Bizien, officier de communication de la préfecture maritime.

Des plongeurs ont prélevé des échantillons d'eau et inspecté la coque du chimiquier, qui s'est stabilisé avec une gîte à 25 degrés sur bâbord et présente une brèche de cinq mètres sur deux. Escorté par un patrouilleur de service public de la Marine nationale en provenance de Brest, il a été pris en remorque par l'Abeille Liberté dans l'après-

midi et se dirigeait vers la baie de Seine. La prise de remorque a été décidée après inspection de la coque du navire par des plongeurs démineurs de la Manche.

Le comportement de l'attelage et l'évolution des conditions météorologiques détermineront la destination du chimiquier. Le choix de la préfecture maritime pourrait s'orienter vers le port du Havre, qui dispose d'installations portuaires adaptées à ce type de navire et à son chargement. Ses 10.000 tonnes

d'acide phosphorique (un liquide corrosif qui se dissout dans l'eau de mer) ne présenteraient « pas de risque pour l'environnement, sauf en cas de forte concentration », selon la préfecture maritime.

Le vraquier repart

Aucune avarie n'a été signalée à bord du vraquier, sur lequel se trouvent 21 marins. Le General Rowceki (198 mètres de long), qui se rendait à Police en Pologne, a été autorisé à poursuivre sa route.

Un trafic de 700 navires par jour

Chaque jour, 700 navires transitent par la Manche et la mer du Nord, ce qui en fait l'une des zones maritimes les plus fréquentées au monde. Les cargos, ferries et bateaux de pêche, empruntant cette portion de mer séparant les îles britanniques du continent, représentent 20 % du trafic maritime mondial. Lequel trafic augmente régulièrement de 3 % par an.

Manœuvre anti-collision toutes les 45 secondes

Autant dire que le danger est permanent sur cette « autoroute » pour bateaux.

Ainsi, une manœuvre anti-collision, c'est-à-dire un changement de cap destiné à éviter une collision, intervient toutes les 45 secondes dans cette zone. Cette fréquence passe à une manœuvre anti-collision tous les quarts d'heure en ce qui concerne les navires transportant des hydrocarbures.



Pour plus de sécurité, les bâtiments de commerce traversant cet-

te zone doivent emprunter deux voies de transit destinées à séparer

les trafics montants et descendants. Il s'agit du rail des Casquets, au large de Cherbourg, et du rail du Pas-de-Calais. Lors de leur passage par ces Dispositifs de séparation du trafic (DST), les navires doivent se signaler au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) de Jobourg, situé non loin du cap de La Hague, et au Cross Gris-Nez, situé entre Calais et Boulogne. Malgré toutes les précautions, des accidents comme celui d'hier ont lieu. Dernier en date : celui du Klein Familie, le 5 janvier. Ce bateau de pêche a fait naufrage au large de Cherbourg, à la suite d'une collision avec un cargo. Un seul des six membres d'équipage a survécu.

Le nombre de drame est cependant en baisse : en 2005, trois collisions et deux naufrages ont eu lieu dans cette zone contre douze collisions et onze naufrages en 1995.